



Septième congrès des jardins botaniques européens

Jardins botaniques européens et décennie pour la biodiversité

Défis et responsabilités pour les objectifs 2020

Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

6-10 Juillet 2015



EUROGARD VII SYNTHÈSE

Pierre-André Loizeau

Matthew Jebb, Suzanne Sharrock

Synthèse

2

- Importance d'un cadre législatif
- Responsabilité en termes de conservation
- Travail collaboratif
- Maintien du lien à la nature

Importance d'un cadre législatif

3

- Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes
- Protocole de Nagoya



Responsabilité en termes de conservation

4

- Proposition d'une unité officielle de la conservation: population plutôt qu'espèce.
- Proposition d'outils de hiérarchisation pour augmenter l'efficacité des mesures de protection:
 - ▣ critères de l'UICN
 - ▣ responsabilité patrimoniale
 - ▣ originalité phylogénétique du taxon
 - ▣ évolution historique si les données existent
- Proposition de migration assistée

Travail collaboratif

5

- Réseau
- Développement durable
- Famille des Jardins botaniques
- < 3000 Jardins botaniques, env. 500 millions de visiteurs
- PlantSearch, GardenSearch
- IPEN, WFO, The Plant List, Sentinelle, etc.

Maintien du lien à la nature

6

- < 50% la population vit dans des villes dans le monde
- 75-80% dans des villes en Europe
- La nature ne se trouve pas dans le réfrigérateur
- Zoos et Jardins botaniques vecteurs du lien à la nature
- Mission : « rendre la nature accessible et compréhensible au public »

Synthèse

7

- 1) Assumer des tâches de conservation dans un cadre planifié, justifié et effectif
- 2) Construire une base de connaissance
- 3) Documenter plutôt trois fois qu'une
- 4) Diffuser, transmettre, éduquer
- 5) Sortir de sa zone de confort
- 6) Définir la politique du futur
- 7) Changer la vie des gens.

Synthèse

8

- Sauvegarder la variété de la vie
- Contribuer au bien-être humain
- Participer à la diminution de la pauvreté



Eurogard VII - Paris - July 6-10, 2015

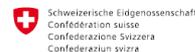
Commentaire

9

- Convention sur la diversité biologique
- 3 objectifs:
 - Conserver la diversité biologique
 - Utiliser durablement les ressources biologiques
 - Partager équitablement les bénéfices dérivés de l'utilisation des ressources génétiques

Les 10 objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse

- Encourager une utilisation durable
- Assurer une infrastructure écologique
- Favoriser la survie des espèces
- Préserver la diversité génétique
- Réexaminer les incitations financières
- Evaluer les services écosystémiques
- Développer les compétences
- Améliorer la qualité du milieu urbain
- S'engager au niveau international
- Mesurer la biodiversité



25 avril 2012

Stratégie Biodiversité Suisse

En exécution de la mesure 69 (objectif 13, art. 14, section 5)
du programme de la législature 2007–2011:

Elaborer une stratégie en faveur du maintien et du développement de la biodiversité

Commentaire

11

- La biodiversité est une ressource, elle n'est pas un luxe
- Rigueur dans notre travail
- Générosité dans nos actions
- Partage des connaissances le plus largement possible



Eurogard VII - Paris - July 6-10, 2015

Thank you for your attention !

12



Eurogard VII - Paris - July 6-10, 2015